

Crise Covid-19 - Fermeture des cafés, hôtels, restaurants :

LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES FOURNISSEURS DU HORS DOMICILE NE PASSERONT PAS DE BONNES FÊTES !

2 décembre 2020

Mardi 17 novembre, le Président de la République a annoncé la possible réouverture des cafés, hôtels, restaurants le 20 janvier 2021. Sept nouvelles semaines à attendre pour toute une filière liée à la consommation hors-domicile qui continue sa descente aux enfers depuis le premier confinement en mars.

Le secteur agroalimentaire français est le 1^{er} secteur industriel français avec plus 17 000 entreprises dont 98% de PME installées dans les territoires.

Combien d'entreprises alimentaires fournisseurs de de la Consommation alimentaire Hors Domicile (CHD) et notamment des PME en région seront encore debout au 20 janvier 2021 ?

C'est un nouveau coup de massue pour ces entreprises de la brasserie, du foie gras, des produits de la mer, du fromage, du café... fleurons de notre gastronomie qui espéraient enfin une reprise d'activité dans cette période habituellement si cruciale pour leur chiffre d'affaires.

Les chiffres de l'état de santé économique et social de ces PME sont sans appel¹ :

57 % des entreprises sont **concernées par une baisse d'activité, proche de -50%.**

1 entreprise sur 2 diffère (ou annule) actuellement ses projets de recrutement.

60% des entreprises estiment que l'effondrement économique du marché de la CHD va **lourdement impacter leurs partenaires agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.**

Face à cette réalité, **il est urgent de disposer d'une réponse claire unique du gouvernement**, avec un **dispositif lisible** des aides qui doit répondre très concrètement aux demandes urgentes et spécifiques des entreprises fournisseurs de la CHD. Si certaines aides ont déjà été annoncées, elles tardent à être versées notamment aux PME dont les trésoreries sont les plus touchées.

Aujourd'hui, les entreprises demandent d'une part des aides pour la valorisation des stocks des invendus via un crédit d'impôt, une défiscalisation des dons alimentaires et d'autre part un plan de relance spécifique afin de rendre plus fortes à l'avenir ces entreprises essentielles au tissu économique régional.

SANS UNE MOBILISATION FORTE ET IMMÉDIATE DES POUVOIRS PUBLICS AUPRÈS DE TOUTES LES ENTREPRISES FOURNISSEURS DU HORS DOMICILE, LA FRANCE PERDRA UNE PARTIE DE SA FILIÈRE ALIMENTAIRE et GASTRONOMIQUE AVEC DE TRÈS LOURDES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ET SUR LE SECTEUR AGRICOLE.

¹Résultats d'une consultation lancée du 21 octobre au 10 novembre 2020 avec 400 entreprises répondantes représentatives du secteur. Près de 21 % de TPE, 56 % de PME ; 21 % d'ETI et 2 % de Grands-Groupes.

La consommation hors domicile : un secteur moteur de l'économie française qui s'effondre

Source GIRA FOODSERVICE

En 2019 :

- Les achats de denrées alimentaires et boissons pesaient près de 29 milliards d'€ de CA en France.
- 4,1 milliards de prestations hors domicile ont été servies en restauration commerciale.
- 3,7 milliards de prestations ont été servies en restauration collective.

Estimation 2020 (qui n'intègre pas l'impact du deuxième confinement) :

- **Au global une perte de -27% est estimée en termes de prestations sur le marché de la CHD**



Répartition des prestations perdues en 2020 par secteurs

